

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT
RÈGLEMENT 51-102 SUR LES OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE

Rubrique 1 : Émetteur

Ressources Minières Radisson Inc. (« **Radisson** »)
700, avenue Dallaire, bureau 210
Rouyn-Noranda, QC J9X 4V9

Rubrique 2 : Date du changement important

Le 19 décembre 2019

Rubrique 3 : Communiqué

Un communiqué de presse, en version française et anglaise, a été publié le 19 décembre 2019 par Globe Newswire, lesquelles versions sont jointes à la présente déclaration.

Rubrique 4 : Résumé du changement important

Clôture d'un placement privé de 5 millions de \$, incluant l'augmentation de la participation de M. Rob McEwen

Rubrique 5 : Description circonstanciée du changement important

La Société a annoncé la clôture du placement privé préalablement annoncé, pour une valeur de globale de 5 000 000 \$ (le « **placement** »). Le placement a été conduit, conformément aux termes et conditions d'une convention de placement pour compte conclue entre la société et un consortium de courtiers dirigé par Clarus Securities Inc. et Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc., en leur qualité de co-chef de file, et incluant Canaccord Genuity Corp., Eight Capital Corp. et PI Financial Corp. (collectivement, les « **Courtiers** »). Le placement consiste en l'émission de 13 391 230 actions de catégorie A dans le capital social de la Société, chacune étant qualifiée d'« action accréditive » dans le cadre d'une convention de don de bienfaisance (les « **actions accréditives de charité** ») à un prix de 0,297 \$ par action accréditive de charité pour un produit brut de 3 977 195,31 \$ et de 4 011 000 actions de catégorie A dans le capital social de la Société, chacune étant qualifiée d'« action accréditive » (les « **actions accréditives du Québec** ») à un prix de 0,255 \$ par action accréditive du Québec pour un produit brut de 1 022 805 \$ (collectivement avec les actions accréditives de charité, les « **actions accréditives** »).

La société a annoncé la participation de M. Rob McEwen, pour une seconde fois en 2019, alors qu'il a procédé à l'achat de 3 030 000 actions accréditives de charité via Evanachan Limited. M. McEwen est le président du conseil d'administration et le principal actionnaire de McEwen Mining Inc. et le fondateur, l'ex-président du conseil d'administration et chef de la direction de Goldcorp Inc. récemment acquise par la société Newmont. Son investissement représente approximativement 3,36% de Radisson.

Rubrique 6 : N/A

Rubrique 7 : N/A

Rubrique 8 : Membre de la haute direction

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter :

M. Mario Bouchard, président et chef de la direction
Téléphone : (819) 277-6578

Rubrique 9 : Date de la déclaration

Le 23 décembre 2019

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Par : (s) Mario Bouchard
Mario Bouchard
Président et chef de la direction

Radisson annonce la clôture d'un placement privé à 5 millions \$, incluant l'augmentation de la participation de M. Rob McEwen

Le présent communiqué ne doit pas être distribué aux agences de diffusion de communiqués de presse des États-Unis ni diffusé aux États-Unis

ROUYN-NORANDA, Québec, 19 déc. 2019 -- **Ressources minières Radisson Inc. (TSX-V : RDS, OTC : RMRDF)** (« **Radisson** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer la clôture du placement privé préalablement annoncé, pour une valeur de globale de 5 000 000 \$ (le « **placement** »). Le placement a été conduit, conformément aux termes et conditions d'une convention de placement pour compte conclue entre la société et un consortium de courtiers dirigé par Clarus Securities Inc. et Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc., en leur qualité de co-chef de file, et incluant Canaccord Genuity Corp., Eight Capital Corp. et PI Financial Corp. (collectivement, les « **Courtiers** »). Le placement consiste en l'émission de 13 391 230 actions de catégorie A dans le capital social de la Société, chacune étant qualifiée d'« action accréditive » dans le cadre d'une convention de don de bienfaisance (les « **actions accréditives de charité** ») à un prix de 0,297 \$ par action accréditive de charité pour un produit brut de 3 977 195,31 \$ et de 4 011 000 actions de catégorie A dans le capital social de la Société, chacune étant qualifiée d'« action accréditive » (les « **actions accréditives du Québec** ») à un prix de 0,255 \$ par action accréditive du Québec pour un produit brut de 1 022 805 \$ (collectivement avec les actions accréditives de charité, les « **actions accréditives** »).

La société est heureuse d'annoncer la participation de M. Rob McEwen, pour une seconde fois en 2019, alors qu'il a procédé à l'achat de 3 030 000 actions accréditives de charité via Evanachan Limited. M. McEwen est le président du conseil d'administration et le principal actionnaire de McEwen Mining Inc. et le fondateur, l'ex-président du conseil d'administration et chef de la direction de Goldcorp Inc. récemment acquise par la société Newmont. Son investissement représente approximativement 3,36% de Radisson.

« Nous sommes emballés de la participation active de Rob McEwen à nos activités de financement. M. McEwen a un parcours de route très fructueux en tant qu'opérateur et investisseur dans des opportunités aurifères à haute teneur » commente **Mario Bouchard, Président et chef de la direction de Radisson**. *« Ce financement fut également fortement supporté par des institutions actives et actionnaires de Radisson et par des initiés de la société.*

Ce placement privé augmente l'encaisse de notre société à approximativement \$9 M, nous positionnant ainsi pour le plus large programme d'exploration jamais complété en une seule année au projet O'Brien en 2020 ».

Le produit brut reçu par la Société pour la vente d'actions accréditives sera utilisé pour encourir des frais d'exploration au Canada (« **FEC** ») considérés comme des « dépenses minières déterminées » (au sens octroyé à cette expression dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada)) pour le projet aurifère O'Brien de la province de Québec. La Société renoncera aux FEC en faveur des souscripteurs, au plus tard le 31 décembre 2019, pour un montant total au moins égal au montant brut souscrit pour l'émission des actions accréditives. Pour les acquéreurs d'actions accréditives du Québec résidant au Québec, 10 % du montant des FEC sera exigible afin d'être inclus dans la déduction « compte relatif à certains frais québécois d'exploration » et 10 % du montant des dépenses admissibles sera inclus dans la déduction « compte relatif à certains frais québécois d'exploration minière de surface » (au sens octroyé à ces expressions dans la *Loi sur les impôts* (Québec)) permettant une augmentation de la déduction à 20 % pour les fins fiscales Québécoises.

En guise de rémunération pour les services rendus dans le cadre du placement, les courtiers ont reçu une commission en espèces de 204 327 \$. En guise de rémunération additionnelle, la Société a également octroyé un total de 154 558 bons de souscription de rémunération non-transférables permettant d'acquérir une action de catégorie A dans le capital social de la Société au prix de 0,255 \$ et 352 384 bons de souscription de rémunération non-transférables permettant d'acquérir une action de catégorie A dans le capital social de la Société au prix de 0,297 \$ (les « **bons de souscription de rémunération** »). Chaque bon de souscription de rémunération peut être exercé pour une période de 18 mois suivant la date de clôture du placement.

Tous les titres à être émis en vertu du placement sont assujettis à une période de restriction expirant le 20 avril 2020, conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada. Le placement reste soumis à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Des initiés ont souscrit dans le cadre du placement de la façon suivante : 98 040 actions accréditives du Québec ont été souscrites par Denis Lachance, un administrateur de la Société et 98 040 actions accréditives du Québec ont été souscrites par Jean Dion, un administrateur de la société. Ces opérations constituent des « opérations avec des personnes apparentées » au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « **Règlement 61-101** ») et au sens de la politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX – *Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*. Cependant, les administrateurs de la Société qui ont voté en faveur du Placement ont déterminé que les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires, prévues respectivement aux articles 5.5 a) et 5.7 1) a) du *Règlement 61-101*, peuvent être invoquées car ni la juste valeur marchande des actions émises à des initiés, ni la juste valeur marchande de la contrepartie payée pour ces

actions ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'opinion contraire ou de désaccord en lien avec ce qui précède.

Ce communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Loi des États-Unis ») ou de toute autre loi étatique, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à une personne américaine, ou pour le compte ou le bénéfice d'une personne américaine, sans enregistrement préalable en vertu de la Loi des États-Unis et autres lois étatiques sur les valeurs mobilières applicables ou en l'absence d'une dispense d'inscription applicable.

À propos de Ressources Minières Radisson Inc.

Radisson est une société d'exploration minière dédiée à son projet O'Brien, qu'elle détient à 100 %, localisé à l'intérieur du camp minier Bousquet-Cadillac recoupé par la faille régionale de Cadillac, en Abitibi, province de Québec. Le camp minier Bousquet-Cadillac a produit plus de 21 000 000 d'onces d'or au cours des 100 dernières années. Le projet est l'hôte de l'ancienne mine O'Brien considérée avoir été le principal producteur d'or à fortes teneurs de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi à l'époque de sa production (1 197 147 tonnes métriques à 15.25 g/t Au pour 587 121 onces d'or entre 1926-1957; 3D Geo-solution, juillet 2019).

Au nom du conseil d'administration de la Société

Mario Bouchard
Président, chef de la direction et administrateur

Certaines informations décrites sont sujettes à l'approbation des autorités réglementaires. La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Énoncés prospectifs :

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y restreindre, ceux relatifs à l'utilisation prévue du produit de la levée de fonds du placement, le développement du projet O'Brien et de manière générale, le paragraphe « À propos de Ressources Minières Radisson Inc. » ci-dessus, qui décrit essentiellement les perspectives de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » selon le sens attribué par aux lois sur les valeurs mobilières applicables et sont fondés sur des attentes, des estimations et des prévisions faites en date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes. Beaucoup de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et les événements futurs, pourraient sensiblement différer de ce qui est présentement anticipé par la Société. Ces facteurs de risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que ces énoncés changent de façon importante, ainsi que les hypothèses retenues pour développer de tels énoncés sont décrits dans la documentation de divulgation de Radisson sur le site web de SEDAR au www.sedar.com.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent un nombre d'incertitudes et de risques intrinsèques, tant généraux que particuliers, et il est possible que les estimations, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les efforts de la direction de développer projet O'Brien et, plus généralement, les attentes et les plans de la direction relatifs à l'avenir. Les lecteurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces énoncés prospectifs puisqu'un certain nombre de facteurs de risque importants et d'événements futurs pourraient entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les croyances, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations, hypothèses, et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont concernés par ces mises en garde et ceux faits dans nos autres dépôts auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs ou d'expliquer une différence considérable entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Pour plus d'information, visitez notre site web au www.radissonmining.com ou contactez :

Hubert Parent-Bouchard
Développement des affaires
(819) 763-9969
hpbouchard@radissonmining.com

Radisson Announces closing of a \$5 Million Private Placement, including increased participation from M. Rob McEwen

Not for distribution to United States newswire services or for dissemination in the United States

ROUYN-NORANDA, Quebec, Dec. 19, 2019 -- **Radisson Mining Resources Inc. (TSX-V: RDS, OTC: RMRDF)** ("**Radisson**" or the "**Company**") is pleased to announce that it has closed its previously announced private placement for aggregate gross proceeds of \$5,000,000 (the "**Offering**"). The Offering was conducted pursuant to the terms and conditions of an agency agreement entered into among the Company and a syndicate of agents led by Clarus Securities Inc. and Laurentian Bank Securities Inc., as co-lead Agents, and including Canaccord Genuity Corp., Eight Capital Corp., and PI Financial Corp. (together the "**Agents**"). The Offering consisted of the issuance of 13,391,230 Class A shares in the capital of the Company, each of which qualify as a "flow-through share" as part of a charitable donation arrangement (the "**Charity FT Shares**") at a price of \$0.297 per Charity FT Share for gross proceeds of \$3,977,195.31 and 4,011,000 Class A shares in the capital of the Company, each of which qualify as a "flow-through share" (the "**Quebec FT Shares**") at a price of \$0.255 per Quebec FT Share for gross proceeds of \$1,022,805 (together with the Charity FT Shares, the "**FT Shares**").

The Company is pleased to announce an investment from Mr. Rob McEwen for the second time in 2019, as he purchased 3,030,000 Charity FT Shares through Evanachan limited, an entity owned by Mr. McEwen. Mr. McEwen is the Chairman and Chief Owner of McEwen Mining Inc. and is the founder and former Chairman and CEO of Goldcorp Inc., recently acquired by Newmont. His investment represents approximately 3.36% of Radisson.

"We are pleased to have Rob McEwen actively participating to our financing activities as a significant shareholder. Mr. McEwen has a very successful track record both as an operator and investor into high-grade gold opportunities" commented Mario Bouchard, President & CEO of Radisson. "The offering was also very well supported by several institutional shareholders and insiders of the Company."

After closing this private placement our treasury stands at approximately \$9m. Moving ahead into 2020, our Company is positioned to conduct the largest exploration program ever carried in a single year at the O'Brien gold project".

The gross proceeds received by the Company from the sale of the FT Shares will be used to incur Canadian Exploration Expenses ("**CEE**") that are "flow-through mining expenditures" (as such terms are defined in the *Income Tax Act* (Canada)) on the O'Brien gold project in the Province of Québec, which will be renounced to the subscribers with an effective date no later than December 31, 2019, in the aggregate amount of not less than the total amount of the gross proceeds raised from the issue of FT Shares. For purchasers of FT Shares resident in the Province of Québec, 10% of the amount of CEE will be eligible for inclusion in the deductible "exploration base relating to certain Québec exploration expenses" and 10% of the amount of the expenses will be eligible for inclusion in the deductible "exploration base relating to certain Québec surface mining exploration expenses" (as such terms are defined in the *Taxation Act* (Québec), respectively) giving rise to an additional 20% deduction for Québec tax purposes.

In consideration for the services rendered in connection with the Offering, the Agents received a cash commission of \$204,327. As additional consideration, the Company also issued to the Agents an aggregate of 154,558 non-transferable compensation warrants exercisable to acquire one Class A Share at an exercise price of \$0.255 and 352,384 non-transferable compensation warrants exercisable to acquire one Class A Share at an exercise price of \$0.297 (the "**Compensation Warrants**"). Each Compensation Warrant is exercisable in whole or in part for a period of 18 months from the closing of the Offering.

All securities issued pursuant to this Offering are subject to a restricted period expiring April 20, 2020, under applicable Canadian securities legislation. The Offering remains subject to the final approval of the TSX Venture Exchange.

Insiders of the Company have subscribed in the Offering as follows: 98,040 Quebec FT Shares were subscribed by Mr. Denis Lachance, a director of the Company and 98,040 Quebec FT Shares were subscribed by Mr. Jean Dion, a director of the Company, which constitute "related parties transactions" within the meaning of *Regulation 61-101 respecting Protection of Minority Security Holders in Special Transactions* ("**Regulation 61-101**") and TSX Venture Exchange Policy 5.9 – *Protection of Minority Security Holders in Special Transactions*. However, the directors of the Company who voted in favour of the Offering have determined that the exemptions from formal valuation and minority approval requirements provided for respectively under subsections 5.5(a) and 5.7(1)(a) of Regulation 61-101 can be relied on as neither the fair market value of the shares issued to insiders nor the fair market value of the consideration paid exceed 25% of the Company's market capitalization. None of the Company's directors have expressed any contrary views or disagreements with respect to the foregoing.

This news release does not constitute an offer to sell or a solicitation of an offer to buy any of the securities in the United States. The securities have not been and will not be registered under the United States Securities Act of 1933, as amended (the "U.S. Securities Act") or any state securities laws and may not be offered or sold within the United States or to U.S. Persons unless registered under the U.S. Securities Act and applicable state securities laws or an exemption from such registration is available.

About Radisson Mining Resources Inc.

Radisson is a gold exploration Company focused on its 100% owned O'Brien project, located in the Bousquet-Cadillac mining camp along the world-renowned Larder-Lake-Cadillac Break in Abitibi, Québec. The Bousquet-Cadillac mining camp has produced over 21,000,000 ounces of gold over the last 100 years. The project hosts the former O'Brien Mine, considered to have been the Abitibi Greenstone Belt's highest-grade gold producer during its production (1,197,147 metric tons at 15.25 g/t Au for 587,121 ounces of gold from 1926 to 1957; 3D Geo-solution, July 2019).

On behalf of the board of directors

Mario Bouchard
President and CEO, director

Certain information contained in the press release are subject to receipt of all regulatory approvals. Neither the TSX Venture Exchange nor its Regulation Services Provider (as that term is defined in the policies of the TSX Venture Exchange) accepts responsibility for the adequacy or accuracy of this release.

Forward-Looking Statements

All statements, other than statements of historical fact, contained in this press release including, but not limited to, those relating to the intended use of proceeds of the Offering, the development of the O'Brien project and generally, the above "About Radisson Mining Resources Inc." paragraph which essentially describes the Company's outlook, constitute "forward-looking information" or "forward-looking statements" within the meaning of applicable securities laws, and are based on expectations, estimates and projections as of the time of this press release. Forward-looking statements are necessarily based upon a number of estimates and assumptions that, while considered reasonable by the Company as of the time of such statements, are inherently subject to significant business, economic and competitive uncertainties and contingencies. These estimates and assumptions may prove to be incorrect. Many of these uncertainties and contingencies can directly or indirectly affect, and could cause, actual results to differ materially from those expressed or implied in any forward-looking statements and future events, could differ materially from those anticipated in such statements. A description of assumptions used to develop such forward-looking information and a description of risk factors that may cause actual results to differ materially from forward looking information can be found in Radisson's disclosure documents on the SEDAR website at www.sedar.com.

By their very nature, forward-looking statements involve inherent risks and uncertainties, both general and specific, and risks exist that estimates, forecasts, projections and other forward-looking statements will not be achieved or that assumptions do not reflect future experience. Forward-looking statements are provided for the purpose of providing information about management's endeavors to develop the O'Brien project and, more generally, its expectations and plans relating to the future. Readers are cautioned not to place undue reliance on these forward-looking statements as a number of important risk factors and future events could cause the actual outcomes to differ materially from the beliefs, plans, objectives, expectations, anticipations, estimates, assumptions and intentions expressed in such forward-looking statements. All of the forward-looking statements made in this press release are qualified by these cautionary statements and those made in our other filings with the securities regulators of Canada. The Company disclaims any intention or obligation to update or revise any forward-looking statements or to explain any material difference between subsequent actual events and such forward-looking statements, except to the extent required by applicable law.

For more information on Radisson, visit our website at www.radissonmining.com or contact:

Hubert Parent-Bouchard
Corporate development
819-763-9969
hpouchard@radissonmining.com